Séance du 6 décembre 2024



Commune de SAINT-FRONT

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre et le six décembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le vingt-six novembre, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe DELABRE, Maire.

Conseillers en exercice : **11** Présents : 11 Votants : 11 Pour : 11

Contre: 0

PRESENTS: Séverine CELLE - Jean-Yves CHAZALLON - André DEFAY - Philippe DELABRE - Gérald GIBAUD - Catherine MATHIEU - Sonia MAUREL - Virginie MONTES - Catherine MOREL - Lionel PEYRELONG - Jean-Baptiste

SANGLARD

ABSENTS:

EXCUSES:

Abstention: 0 SECRETAIRE DE SEANCE: Catherine MOREL

OBJET : Délibération modificative n° 1 - budget eau

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitre/Article	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
20/208 21/2158	5 200 €	5 200 €		
TOTAL	5 200 €	5 200 €		

Fait et délibéré en Mairie le 6 décembre 2024 Le Maire :

Philippe DELABRE

Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le

AR Prefecture

043-214301863-20241206-24_12_020-DE Recu le 11/12/2024